

# M.-H. Quemener. « Mettre l'entreprise au cœur de la formation »

Propos recueillis  
par Antoine Roger

Marie-Hélène Quemener dirige l'Ifria Bretagne, centre de formation dans l'alimentaire industriel, qui a réuni les entreprises autour de l'apprentissage et l'alternance, hier, au Chapeau Rouge. L'occasion de lui parler formation, dont la réforme vient d'être lancée par le gouvernement.

*Marie-Hélène Quemener dirige l'Ifria Bretagne dont le siège se trouve à Quimper, au Moulin des Landes, et qui propose une vingtaine de formations différentes.*



## > Qu'est-ce que l'Ifria ?

L'Ifria est une association proposant des formations dans le secteur de l'alimentaire industriel. Il y en a dix en France, dont l'Ifria Bretagne, le plus important. En raison du poids de l'industrie agroalimentaire dans la région, qui représente 68.600 salariés. En 2017, l'Ifria Bretagne accompagne 340 apprentis et 500 alternants en formation continue, essentiellement sous contrats de professionnalisation.

## > Quels sont les enjeux de la formation professionnelle dans l'industrie alimentaire en Bretagne ?

La pyramide des âges s'inverse par rapport à ce qu'elle devrait être. Les salariés vieillissent et il faut trouver de la main-d'œuvre pour les remplacer. Le deuxième enjeu est celui provoqué par les évolutions technologiques et l'avènement du numérique, qui demandent un renouvellement des compétences.

## > Le secteur rencontre-t-il des difficultés pour recruter ?

Oui. Nous vivons un moment de forte reprise économique et l'indus-

trie alimentaire a du mal à recruter. L'enquête menée par Pôle emploi sur les besoins en main-d'œuvre annonce 8.075 projets de recrutement pour l'ensemble de la filière agroalimentaire bretonne, alors qu'en 2017, 4.000 salariés y ont été recrutés.

## > D'où viennent ces difficultés ?

On s'est rendu compte que l'industrie alimentaire était méconnue du grand public. Elle pâtit d'une mauvaise image, basée sur un modèle vieux de 20 ans et qui ne correspond pas aux métiers d'aujourd'hui. Il y a pourtant des parcours à faire et des postes avec de belles perspectives d'évolution.

## > Comment y remédier ?

Nous pensons que l'apprentissage et l'alternance sont les solutions. Ils permettent de rétablir la pyramide des âges, d'apporter de nouvelles compétences tout en transmettant, par la voie du tutorat (chaque apprenti ou alternant a son tuteur), des savoir-faire uniques et très particuliers qui risquent de disparaître : le sertissage, certaines recettes de biscuit,

le traitement du poisson...

## > Pourquoi un tel rassemblement autour de la formation professionnelle ?

Nous réunissons les entreprises pour qu'elles fassent des propositions. Il faut que l'entreprise soit au cœur de la formation, que l'on réponde à ces besoins et qu'en retour elle fasse preuve de responsabilité pour former via des plans d'action : formation interentreprise dans des domaines spécifiques, tutorat, management intergénérationnel. Ces propositions seront relayées au gouvernement qui a lancé une grande réforme de la formation professionnelle.

## > Justement, qu'en attendez-vous ?

Ce qu'il ressort des discussions de ce matin (hier matin, NDLR), c'est un besoin de simplification de la formation professionnelle. En fusionnant, par exemple, le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation. Et il faut qu'on accorde plus d'importance à l'entreprise, qu'elle puisse organiser les formations dont elle a besoin.

## L'agroalimentaire s'engage pour l'apprentissage

Cent cinquante entreprises bretonnes étaient réunies hier lors d'une rencontre sur le thème de l'alternance. Les conclusions de la journée seront transmises au ministère du Travail.

Leur but est de susciter des vocations. D'attirer les jeunes dans la filière agroalimentaire, qui peine souvent à recruter.

Les représentants de 150 entreprises se sont réunis hier, au centre des congrès du Chapeau Rouge, pour promouvoir l'apprentissage comme moyen de recruter. L'événement était organisé par l'Institut de formation régional des industries alimentaires (Ifria), un organisme dirigé par des représentants des entreprises agroalimentaires de Bretagne et des représentants des salariés.

Pourquoi attirer l'attention de ces entreprises sur la question de l'apprentissage ? « C'est le meilleur moyen d'intégration dans l'entreprise, répond Christophe Batoge, ambassadeur apprentissage. Les alternants peuvent être autonomes, bien intégrés dans leur collectif de travail. Cela permet de développer une politique de transmission des compétences entre générations et aménager les fins de carrières en proposant aux anciens d'être tuteurs des plus jeunes. »

### « Simplifier l'alternance »

Comme d'autres filières, l'agroalimentaire a du mal à recruter sur certains métiers. « Par exemple, si je poste une annonce pour un job de technicien de maintenance, ça ne va pas forcément marcher, cite pour exemple Benjamin Castel, président de l'Ifria Bretagne et directeur des ressources humaines du groupe Bigard. Il faut qu'on arrive à parler intelligemment de nos parcours. »

Plusieurs propositions et constats, soulevés durant la journée, vont être remontés à la ministre du Travail - qui devait assister à la journée, mais qui a annulé la semaine dernière -. Le but : alimenter le débat sur la réforme de l'apprentissage, menée par le



Christophe Batoge, ambassadeur apprentissage, Marie-Hélène Quemener, directrice de l'Institut de formation régional des industries alimentaires (Ifria) Bretagne et Benjamin Castel, président de l'Ifria.

gouvernement. Après une phase de concertation, un projet de loi devrait voir le jour au printemps 2018.

« D'abord, il faut simplifier l'alternance, note Christophe Batoge. Aujourd'hui, deux contrats très différents cohabitent : le contrat d'apprentissage et le contrat pro. Il faut un contrat unique, simple, souple, adaptable à l'entreprise dans sa durée et son contenu. »

« Il faut aussi mener des actions sur l'orientation : il est rare que les

jeunes qui sortent du secondaire soient orientés vers l'alternance. C'est sans doute dû à une méconnaissance de la part des professeurs. »

Il évoque aussi l'offre de formations. « Actuellement, elle est illisible. On ouvre des formations en se demandant ensuite si les entreprises sont intéressées. Il faut faire l'inverse et positionner les formations au cœur des entreprises. »

C'est enfin le statut de l'alternant

qui est mis en cause. « Un statut hybride, entre le salarié et l'étudiant. Nous voulons qu'ils aient des droits nouveaux, notamment en termes de congés. Il doit y avoir une vraie politique de rémunération. Actuellement, certains sont payés 41 % d'un Smic. »

Les entreprises du secteur ont adhéré au message. « Maintenant il faut que les paroles se transforment en actes », note Benjamin Castel, le président d'Ifria.